

# LISTE DES MATIÈRES ACCEPTÉES

## Sites de compostage

### 1 Résidus de table



**Tous les résidus alimentaires comprenant les aliments frais, congelés, séchés, cuits et préparés ainsi que les restants de table :**

- Fruits et légumes;
- Viandes, poissons, fruits de mer (y compris carapaces), volailles et os;
- Pâtes alimentaires, pains et céréales;
- Produits laitiers;
- Café moulu, filtres à café et sachets de thé;
- Coquilles d'œufs et écailles de noix;
- Friandises et produits de confiserie;
- Tous papiers et cartons souillés avec des aliments : essuie-tout, papiers essuie-mains, papiers parchemin et ciré, mouchoirs (incluant les mouchoirs souillés), serviettes de table, boîtes de pizza, assiettes et verres de carton, sacs et sachets de sucre et farine en papier, etc.

### 2 Résidus verts



- Gazon;
- Feuilles mortes et retailles de haie;
- Branches coupées de diamètre inférieur à 1 cm (non attachées) et d'une longueur maximale de 60 cm;
- Fleurs, plantes et autres résidus végétaux (aiguilles de résineux, retailles de haie, mauvaises herbes, etc.) sauf plantes exotiques envahissantes (phragmite, berce du caucase, renouée japonaise, impatiente de l'Himalaya, salicaire pourpre);
- Écorces, copeaux et bran de scie;
- Sacs de papier.

### 3 Divers



- Plantes d'intérieur incluant le terreau d'empotage;
- Fibre de coco;
- Emballages et contenants (à l'exception des sacs) en plastiques certifiés compostables par une norme reconnue (BPI (Institut des produits biodégradables), BNQ, etc.);
- Contenants ou gobelets en carton PLA (revêtement en amidon de maïs);
- Cendres froides (éteintes depuis au moins sept jours);
- Cheveux et poils d'animaux;
- Déjections et litières d'animaux domestiques.

# LISTE DES MATIÈRES REFUSÉES

## Sites de compostage



### 1 Résidus de la maison

- Sacs de plastiques compostables ou non;
- Couches, pansements et produits hygiéniques (tampons, serviettes hygiéniques);
- Cotons-tiges (ex : Q-tips®) et ouates;
- Matières recyclables, notamment : le papier journal, le papier recyclable, le verre, le métal et le plastique;
- Contenants de type Tetra Pak®;
- Capsules de café compostables;
- Emballages de plastique et de styromousse;
- Ustensiles, pellicules et sacs de plastique, incluant les plastiques oxobiodégradables (EPI®, etc.);
- Charpies et feuilles de sèche-linge;
- Feuilles jetables de balai (ex. : linge pour balai de type Swiffer®);
- Sacs d'aspirateurs et leur contenu;
- Mégots et cendres de cigarettes;
- Bouchons de liège;
- Cordes et ficelles;
- Cire et gomme à mâcher;
- Coquillages et moules;
- Peinture, huile à moteur et autres résidus domestiques dangereux.

### 2 Résidus du terrain

- Morceaux de bois et branches de diamètre supérieur à 1 cm et/ou de longueur supérieure à 60 cm;
- Branches attachées en ballot;
- Plantes exotiques envahissantes (berce du Caucase, renouée du Japon, phragmite, salicaire pourpre, Impatiente de l'Himalaya);
- Roches, terre, sable cailloux et pierres.

### 3 Divers

- Animaux morts;
- Tapis et moquettes.